

*Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité*

République Française

*La Ministre Déléguée
à la Famille, à l'Enfance
et aux Personnes Handicapées*

Paris, le 06 novembre 2001

JP

Monsieur,

Sur proposition de la Commission européenne, le Conseil de l'Union a proclamé 2003 Année européenne des personnes handicapées.

La France se félicite de cette initiative et entend y apporter une contribution importante. Les objectifs de cette manifestation rejoignent ceux que le gouvernement s'est fixés pour sa politique en faveur des personnes handicapées :

- Sensibiliser le public à la prévention des discriminations des personnes handicapées ;
- Favoriser les échanges d'expériences ;
- Renforcer la coopération ;
- Souligner la contribution positive des personnes handicapées à la société.

L'Année européenne sera donc pour la France l'occasion de stimuler et de valoriser l'action déjà engagée mais aussi de trouver dans les échanges avec les autres Etats membres, une source d'enrichissement et de dynamisme.

Votre expérience personnelle, votre engagement associatif et vos travaux personnels me conduisent à vous demander de représenter la France pour la préparation de l'Année européenne des personnes handicapées.

.../...

Monsieur Jean-Luc SIMON
45, rue Riquet
75019 PARIS

Votre mission consistera à présider en France le comité national de coordination et à veiller, en liaison avec les instances européennes, à la préparation dans de bonnes conditions de cet évènement.

Pour réaliser ce travail, vous pourrez prendre appui sur les services du ministère de l'emploi et de la solidarité, et notamment, la Direction générale de l'action sociale.

Je vous remercie d'accepter cette importante mission.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Ségolène ROYAL